

S'unir pour sensibiliser aux cybermenaces: Mois européen de la cybersécurité 2021

Aujourd'hui marque le coup d'envoi de la 9^e édition du mois européen de la cybersécurité (ECSM) de l'Union européenne, manifestation destinée à promouvoir la sécurité en ligne auprès des citoyens.

La campagne annuelle de sensibilisation à la cybersécurité, coordonnée par l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA), bénéficie du soutien de la Commission européenne, des États membres de l'UE, d'Europol, de la Banque centrale européenne, des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de plus de 300 partenaires des secteurs public et privé. Cette campagne d'un mois promeut des recommandations actualisées dans le domaine de la cybersécurité afin de susciter la confiance dans les services en ligne et d'aider les citoyens à protéger leurs données à caractère personnel, financier et professionnel en ligne.

M. Margaritis Schinas, vice-président de la Commission européenne chargé de la promotion de notre mode de vie européen, a déclaré: *«Les cyberattaques font peser une menace sur nos entreprises, nos infrastructures critiques, nos données et le fonctionnement de nos démocraties. Les cybercriminels exploitent la moindre vulnérabilité dans notre environnement numérique. Le mois européen de la cybersécurité a pour objectif d'aider chacun à acquérir les compétences nécessaires pour nous protéger et protéger notre mode de vie contre les cybermenaces. La devise de cette année, "Avant de cliquer, réfléchissez!", est plus pertinente que jamais.»*

M. **Juhan Lepassaar**, directeur exécutif de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité, a déclaré: *«L'objectif de la campagne de cette année est de faire en sorte que les citoyens de l'UE disposent d'informations à utiliser au quotidien et de leur donner des conseils pour se protéger contre les cybermenaces. Nous unissons nos efforts à ceux des États membres et des institutions de l'UE pour sensibiliser davantage à ces menaces et construire une Europe de confiance et forte sur le plan de la cybersécurité.»*

La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de la cybersécurité. Aujourd'hui, plus que jamais, il est essentiel d'éduquer les citoyens à la sécurité numérique pour qu'ils puissent identifier les risques et réagir efficacement aux cybermenaces.

Chaque année, tout au long du mois d'octobre, l'ECSM réunit des citoyens de l'UE, les États membres, la Commission européenne, des organes de l'UE et des organisations gouvernementales, le secteur privé et le monde universitaire afin de promouvoir de bonnes habitudes en matière de cybersécurité sous la devise «Avant de cliquer, réfléchissez!». Des activités en ligne, y compris des formations, des conférences, des quiz, des présentations et des campagnes nationales, sont organisées à travers l'Europe et au-delà afin de mieux faire connaître les risques qui pèsent sur la cybersécurité et de partager des lignes directrices actualisées et des conseils pour atténuer ces risques.

Cette année encore, la campagne ECSM mettra l'accent sur les problèmes de sécurité qui se posent alors que la transformation numérique gagne notre quotidien, et que le phénomène s'est accéléré avec la pandémie de COVID-19. La campagne de 2021, placée sous le mot d'ordre «Avant de cliquer, réfléchissez!», présente deux

thèmes pertinents en matière de cybersécurité pour aider les citoyens de l'UE à reconnaître les cybermenaces et à s'y préparer.

Le premier thème fournit des lignes directrices de **«Premier recours»** quant à ce qu'il convient de faire en cas d'incident de cybersécurité. L'objectif de ce thème est d'encourager les citoyens à être davantage conscients des cybermenaces les plus courantes et de leur fournir des conseils sur les réactions à avoir lorsqu'ils sont victimes de fraude aux achats en ligne, lorsque la sécurité de leur carte de crédit et/ou compte bancaire a été compromise et lorsque leur compte sur un réseau social a été piraté. Des victimes partageront des histoires qu'elles ont réellement vécues sous la forme d'entretiens et de vidéos.

L'objectif du deuxième thème, **«Se protéger contre les cybermenaces à la maison»**, est de fournir des conseils pour se protéger contre les cybermenaces lorsqu'on effectue des transactions en ligne et qu'on communique, travaille ou étudie en ligne. Des conseils seront fournis pour adopter une bonne cyber-hygiène lors de ses activités en ligne quotidiennes.

Cette année, l'ECSM s'associe avec le Défi européen de cybersécurité, l'**ECSC** - l'équipe gagnante de l'ECSC 2021 sera l'ambassadeur de la campagne ECSM de cette année.

Le site officiel de la campagne ECSM est disponible à l'adresse suivante: www.cybersecuritymonth.eu. Le site web sert de plateforme d'informations sur la cybersécurité. Il contient une page permettant d'inscrire les activités de sensibilisation ouvertes au public et il propose du matériel de campagne spécifique pour les États membres dans chaque langue locale (les 24 langues officielles de l'UE sont toutes représentées), ainsi que les lignes directrices visuelles de la campagne à télécharger. Le site web de l'ECSM propose également un quiz sur la cybersécurité, qui permet aux utilisateurs de tester leurs connaissances, ainsi qu'une carte interactive des pays participants, qui fournit des informations sur les services disponibles dans chaque pays pour obtenir des conseils pour réagir en cas de cyberattaque et la signaler.

À propos du mois européen de la cybersécurité (ECSM)

Le mois européen de la cybersécurité (ECSM) est une campagne annuelle organisée par l'Union européenne en vue de promouvoir la cybersécurité auprès des citoyens et des organisations et de fournir, par des actions de sensibilisation et le partage de bonnes pratiques, des informations actualisées sur la sécurité numérique. Chaque année, tout au long du mois d'octobre, des centaines d'activités ont lieu dans toute l'Europe, y compris des conférences, des ateliers, des formations, des webinaires, des présentations, des quiz en ligne, etc., afin de fournir aux citoyens des ressources leur permettant d'en apprendre davantage sur la protection en ligne. L'ECSM, coordonné par l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA), bénéficie du soutien de la Commission européenne, d'Europol, de la Banque centrale européenne et des États membres de l'UE, des pays de l'AELE, et de plus de 300 partenaires (gouvernements, universités, groupes de réflexion, ONG, associations professionnelles, entreprises du secteur privé) à travers l'Europe et au-delà. Le site web est disponible à l'adresse suivante: cybersecuritymonth.eu/ @CyberSecMonth.

À propos de l'ECSM 2021

La campagne ECSM 2021 reprend la devise de la dernière édition: «Avant de cliquer, réfléchissez!» («Think Before U Click!»), avec le mot-dièse #ThinkB4Uclick. Elle reprend également la devise générale: «La cybersécurité c'est l'affaire de tous».

«Avant de cliquer, réfléchissez!»

Suivez la campagne ECSM sur Twitter [@CyberSecMonth](https://twitter.com/CyberSecMonth) avec les mots-dièse [#CyberSecMonth](https://twitter.com/CyberSecMonth) et [#ThinkB4Uclick](https://twitter.com/CyberSecMonth), et sur Facebook [@CyberSecMonthEU](https://www.facebook.com/CyberSecMonthEU).

De plus amples informations sur l'ECSM sont disponibles à l'adresse suivante: cybersecuritymonth.eu.